

Les criées d'Erquy et de Saint-Quay sont préservées



En 2023, les criées d'Erquy et de Saint-Quay-Portrieux ont traité 24 000 tonnes de produits de la mer et généré un chiffre d'affaires de 73 millions d'euros.

Archives Ouest-France

Hier, lors de la session d'été, les élus du conseil départemental devaient se prononcer sur la stratégie portuaire portée par la majorité de gauche, en lien avec la Région. Elle a été votée à l'unanimité.

C'est une satisfaction pour Christian Coail, président du Département. La stratégie portuaire concoctée par la majorité départementale et la Région pour les Côtes-d'Armor, la création de la société mixte locale (SEM) pour chapeauter les ports de pêche et, enfin, la déclaration d'intention relative au projet de base de maintenance du parc éolien en mer ont été adoptées à l'unanimité. Ce vote a eu lieu lors de la session d'été, à l'hôtel du Département, hier.

Ce programme d'envergure vise à moderniser les seize ports départementaux, améliorer leur coordination logistique, réduire les concurrences internes et offrir de nouveaux services.

Lors du débat au cours de cette session, le conseiller départemental d'opposition Thierry Simelière demande qu'un « **engagement fort** » soit pris pour « **préserver** » les deux criées de Saint-Quay-Portrieux et d'Erquy.

« Pas question de toucher aux criées pour le moment »

La SEM Bretagne Armor Pêche va être créée en début d'année 2026, en vue de gérer les ports de pêche costarmoricains. Cette structure, pilotée par le Département (35 %), la Région (35 %), la Chambre de commerce et d'industrie (20 %) ainsi qu'un *pool* bancaire (10 %), candidatera pour devenir le nouveau délégataire de service public en charge des ports de pêche dans le département. Actuellement, ce rôle est tenu par la chambre de commerce, dont le mandat s'achève à la fin de l'année. S'il « **salue le travail de la CCI** », Thierry Simelière s'interroge aussi sur le bilan financier, qu'il pense déficitaire, de l'action de la chambre de commerce sur les ports.

André Coënt répond qu'il n'est « **pas question de toucher aux deux criées pour le moment** ». Il reconnaît néanmoins « **qu'à terme** », une organisation régionale « **pourrait se mettre en place** » avec la création « **d'une criée centrale** ». Mais « **nous en sommes encore loin** », veut rassurer le vice-président en charge des infrastructures portuaires. Lui emboîtant le pas, Christian Coail affirme que dans un premier temps, les deux criées continueront « **en l'état** ».

André Coënt indique que l'actuelle majorité « **travaille ardemment** » au bilan financier laissé par la CCI et que « **ce n'est pas simple** ». Le chef de file de l'opposition, Mickaël Chevalier, interroge la majorité sur l'ambition régionale de cette stratégie portuaire. Christian Coail révèle que les relations « **compliquées** » entre les CCI des Côtes-d'Armor et du Finistère empêchent, pour le moment, d'intégrer la gestion du port de pêche de Roscoff à celle des ports de pêche costarmoricains. Un sujet épineux dont se saisit la Région. Le temps permettra peut-être de faire taire ces divergences, afin de proposer une pêche bretonne mieux armée face à la concurrence nationale et internationale. Ce qui est l'une des ambitions de Loïg Chesnais-Girard, le président de Région.

Jérôme MORINIÈRE.